EAGLE

Eco Activists for Governance and Law Enforcement

Guinée

Tél : +224 626006259

http://www.eagle - enforcement.org/

Rapport d'Activités Annuel 2024

Sommaire :

1. Introduction 3
2. Résultats principaux 4
3.Investigations 5
4. Opérations 7
5. Juridique 7
6. Formations 10
7. Médias 10
8. Relations extérieures 10
9. Conclusion 12

1. Introduction

EAGLE Guinée est une structure implantée en Guinée **depuis 2020** et est membre du réseau EAGLE Network. EAGLE est spécialisé dans la lutte contre la criminalité faunique en collaboration avec le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable. EAGLE Guinée suit le modèle développé par LAGA (www.laga-enforcement.org) et est le 8ème projet du réseau EAGLE.

Les objectifs d'EAGLE Guinée sont :

- L'identification à grande échelle de tous les trafiquants de perroquets et autres oiseaux, d'ivoire, de peaux de grands félins et autres produits fauniques illicites et la production de preuves flagrantes en cas de procès ;
- Le renforcement de capacités des forces de défenses et de sécurité ainsi que des acteurs judiciaires en matière de lutte contre la criminalité faunique ;
- La facilitation des arrestations des délinquants fauniques ;
- La facilitation des poursuites en justice et le suivi de l'exécution des décisions judiciaires rendues ;
- L'éveil de l'attention du public sur l'application effective de la loi faunique et sur les risques encourus, de même que sur les sanctions judiciaires en matière faunique.

- **L'année 2024** a été une année cruciale pour le projet **Eagle-Guinée**, marquée par une série d'initiatives visant à assurer sa mise en œuvre efficace et son développement. Dans le cadre de ce projet, plusieurs actions clés ont été menées pour rendre le projet opérationnel.
- **La première étape** importante a été l'installation de la nouvelle équipe **Eagle-Guinée**, formée au Sénégal, afin de renforcer les capacités locales et d'assurer une mise en œuvre fluide du projet sur le terrain. Cette équipe a été préparée avec soin pour répondre aux exigences spécifiques du projet en République de Guinée.
- Afin de concrétiser l'opérationnalisation du projet, la coordinatrice du projet Eagle Sénégal-Guinée, accompagnée de son assistant, du chef de département juridique et du chef du département des investigations ont entrepris des missions à Conakry pour rencontrer divers acteurs clés, notamment des représentants des autorités guinéennes et des diplomates. Ces rencontres ont permis d'établir un dialogue constructif et de discuter de l'importance de mise en œuvre du projet en Guinée. Parmi les interlocuteurs rencontrés figuraient des personnalités de premier plan, telles le Ministre de l'Environnement et du développement durable, de l'ambassadrice de l'Union Européenne, le Procureur Général près de la Cour d'appel de

Conakry, les avocats généraux de la Cour d'appel de Kaloum, l'ambassadeur du Royaume-Uni ainsi que le premier conseiller de l'Ambassade des États-Unis ainsi que le chargé du volet économique de la même ambassade. Ces échanges ont été essentiels pour renforcer les partenariats avec les institutions locales et internationales.

Le travail de EAGLE Guinée a été soutenu par : WILDCAT, AWI, AVAAZ, RUFFORD et OAT

2. Résultats principaux

Durant l'année 2024 un total de **27** missions ont permis de réaliser **61** investigations dans la région de Conakry et ses environs. Ces investigations ont permis d'identifier **59** personnes qui s'activent dans le trafic de faune et/ou en lien avec des trafiquants de faune ou braconniers importants.

En 2024, toutes les investigations menées à Conakry et en régions concernaient des espèces animales sauvages, tant intégralement que partiellement protégées. Il convient de noter que ces investigations portaient principalement sur les grands félins, l'ivoire d'éléphant, les écailles de pangolin et les peaux de crocodile.

En outre, le coordinateur du projet **Eagle Sénégal-Guinée** a réalisé trois missions en Guinée pour redynamiser le projet ; son assistant de coordination a également effectué une mission dans le pays, tout comme le chef du département juridique et le chef du département d'investigation**.**

Sur le plan administratif, les démarches se poursuivent. **Eagle Guinée** continue de suivre les dossiers pour l'obtention des accords de partenariat avec le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, la Direction Générale de la Police Nationale Guinéenne et la Direction Générale des Douanes.

EAGLE GUINEE attend des opérations d'envergure, des investigations et le renforcement de l'équipe par des sessions de recrutement.

3.Investigations

Indicateur

Nombre d' investigations menées	**61**
Investigation ayant abouti à une opération	**00**
Nombre de nouveaux trafiquants identifiés	**59**

L'un des objectifs majeurs de **EAGLE Guinée** est d'identifier les principaux trafiquants de faune et de relever contre eux des preuves tangibles pouvant servir à leur condamnation.

- **Durant l'année 2024**, des enquêtes ont été menées dans la région de Conakry et à l'intérieur du pays. Ces enquêtes visaient à lutter contre le trafic d'espèces animales intégralement et partiellement protégées dans le pays.
- Au total, **27** missions ont permis de réaliser **61** enquêtes dans la région de Conakry et les préfectures environnantes (Coyah et Dubreka) portant essentiellement sur les grands félins, l'ivoire d'éléphant, les écailles de pangolins et les peaux de crocodile.
- Les enquêtes menées sur les peaux des grands félins ont révélé des soupçons concernant certaines cibles. Il semblerait qu'elles détiennent des peaux d'espèces animales protégées ou soient en relation directe avec les trafiquants. Il est important de lutter contre ces trafics d'espèces animales protégées afin de préserver la biodiversité et l'équilibre des écosystèmes.
- L'un des objectifs majeurs de EAGLE Guinée est d'identifier les principaux trafiquants de faune et de relever contre eux des preuves tangibles pouvant servir à leur condamnation.
- **En 2024**, les enquêtes et observations de terrain révèlent que les peaux de grands félins et l'ivoire d'éléphant restent toujours les produits les plus trafiqués au Guinée. **EAGLE Guinée** a renforcé sa collaboration avec les autres projets du réseau EAGLE afin de continuer à surveiller les connexions qui existent entre le trafic des espèces de faune au Sénégal et les réseaux internationaux.

Analyse rapide

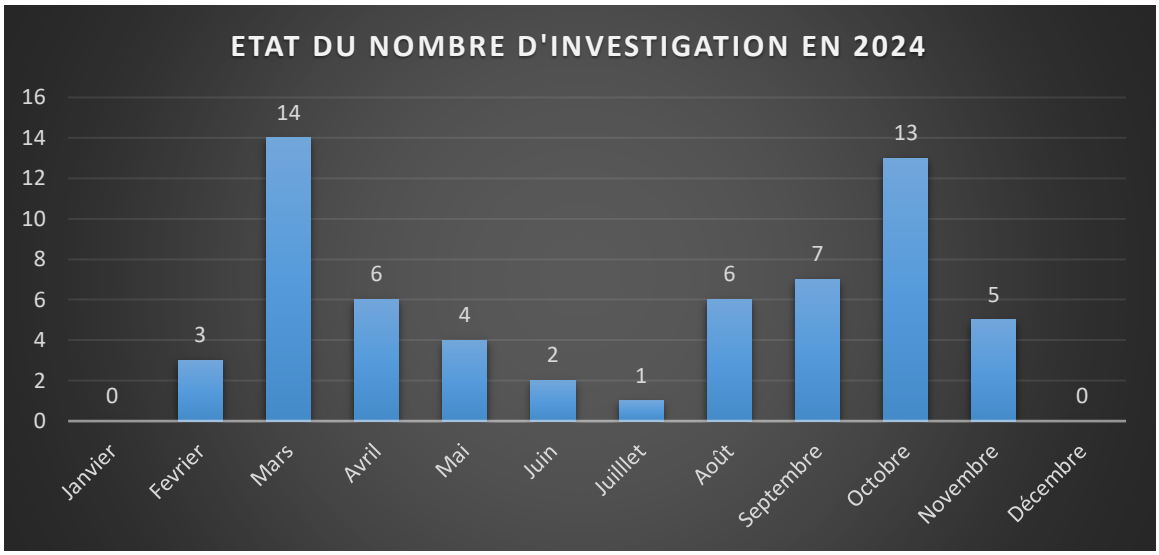

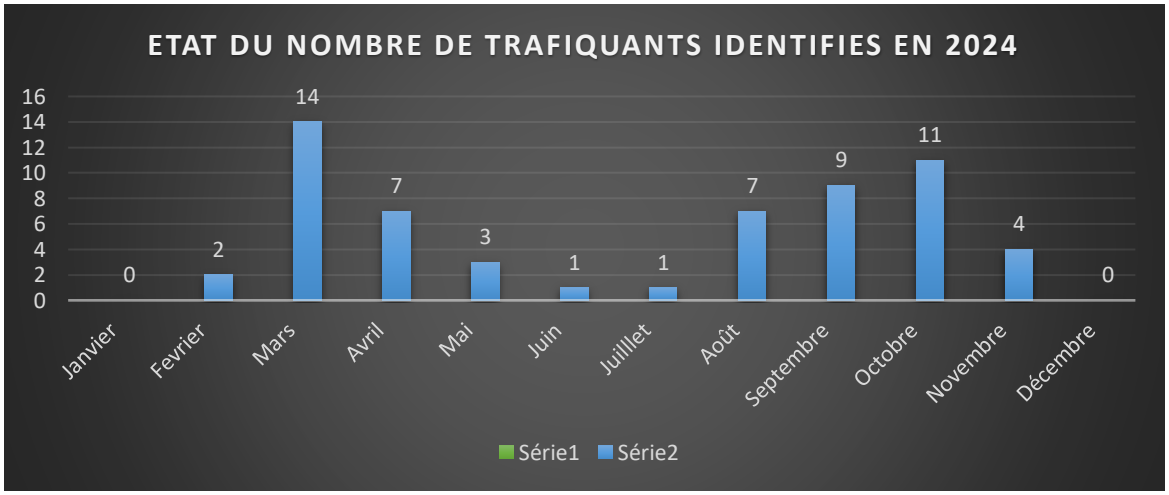

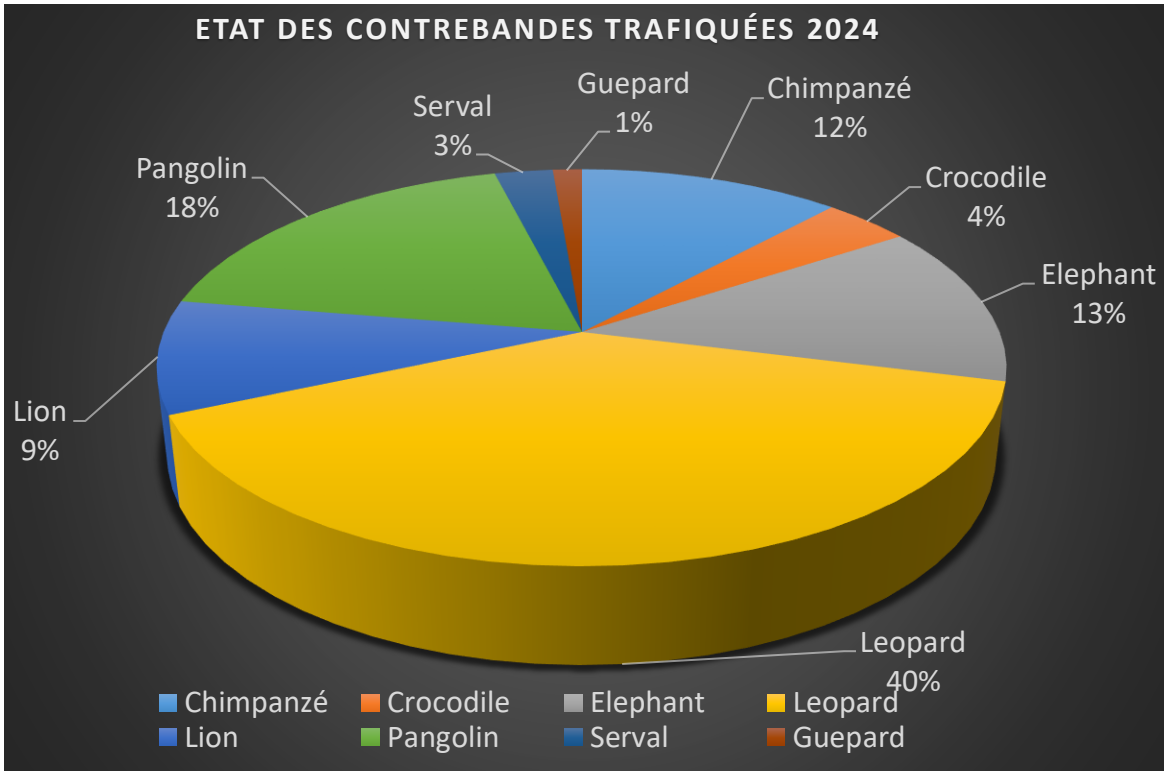

4. Opérations

Indicateur

Nombre d'opérations	**00**
Nombre de personnes arrêtées	**00**
Nombre de trafiquants en fuite	**00**

En 2024, aucune opération n'a été réalisée.

5. Juridique

Nombre de suivi audience	• **00**
Nombre de trafiquants derrière les barreaux avant déferrement et placement sous mandat de dépôt	• **00**
Nombre de trafiquants derrière les barreaux après jugement et condamnation	• **00**
Nombre de trafiquants ayant été condamnés à des peines d'emprisonnement avec sursis	• **00**
Nombre de trafiquants en attente de procès	• **00**
Nombre de trafiquants en fuite	• **00**
Nombre de transactions financières avec le Ministère de l'environnement	• **00**

En 2024, le département juridique a mené diverses activités conformément à ses attributions prévues dans le manuel de procédure, axées sur la gestion des documents juridiques, l'analyse de la législation relative à la protection de la faune sauvage et la participation à des actions collaboratives et judiciaires. L'année 2024 a été particulièrement riche en initiatives visant à renforcer la législation et la sensibilisation des autorités judiciaires autour de la protection des espèces menacées. Durant l'année 2024 le département juridique a effectué des missions de plusieurs manières :

1. Etablissement et transmission des lettres de dénonciation des infractions fauniques au Procureur Général près la Cour d'Appel de Conakry ;

2. Etablissement des analyses juridiques ;
3. Etablissement d'une note d'information sur les ivoires d'éléphant
4. Communication permanente avec les autorités ;

Activités Principales

- **Gestion des Documents Juridiques**

- Le département a géré un large éventail de documents juridiques essentiels. Cela inclut l'établissement et le classement de conventions internationales, comme la CITES, ainsi que des réglementations nationales sur la protection de la faune et de la chasse.

- L'analyse du code des douanes concernant les procédures judiciaires en cas de découverte de contrebande sur passager ou au fret à l'aéroport.

- Cette gestion rigoureuse a non seulement facilité la conformité aux normes légales, mais a également assuré un accès rapide aux informations critiques pour les actions de conservation. Le département a également mis à jour des contrats de location de véhicule pour garantir que toutes les opérations soient conformes à la législation en vigueur.

- **Analyses Juridiques**

- Des analyses juridiques rapides ont été effectuées sur plusieurs espèces animales menacées d'extinction, y compris l'éléphant, le guépard, les tortues, le léopard, le lion et le pangolin. Ces études ont été cruciales pour évaluer le statut de protection juridique de chaque espèce animale et pour anticiper les mesures légales nécessaires pour leur protection. En parallèle, le département a élaboré des fiches techniques détaillées, fournissant des informations essentielles sur les menaces et les sanctions liées à la capture ou au commerce illégal de ces espèces animales. Ces documents ont servi de base pour des actions de sensibilisation des autorités judiciaires et de plaidoyer.

- **Sensibilisation et Collaboration**

- Le département a également organisé des rencontres stratégiques avec des acteurs clés, notamment le Parquet **de Première Instance de Dixinn**. Ces dialogues ont visé à sensibiliser les autorités judiciaires sur les enjeux du trafic illicite d'espèces animales protégées**.**

- **Le substitut du procureur** a salué ces initiatives, soulignant l'importance d'une coopération renforcée pour lutter efficacement contre la délinquance environnementale. Ce type de

collaboration est essentiel pour développer des politiques pénales adaptées et pour garantir que les lois en vigueur soient appliquées de manière rigoureuse.

- Le département juridique a effectué une rencontre avec le commandant adjoint de la Brigade Nationale de Lutte Contre la Criminalité des Espèces Fauniques et Floristiques.
- La rencontre avait principalement porté sur la présentation du réseau EAGLE, les enjeux et les interconnexions de la criminalité faunique.

- **Suivi Judiciaire**

- Le suivi des audiences au **Tribunal de Première Instance de Dixinn** a été une autre priorité pour le département. Ce suivi a non seulement permis de documenter les affaires en cours, mais a également offert une opportunité de formation pratique pour les juristes en stage. En établissant des fiches d'audience détaillées, le département a contribué à une meilleure compréhension des procédures judiciaires et à l'amélioration de la capacité des juristes à intervenir dans des affaires liées à la faune pendant les procédures judiciaires notamment le jugement.

- **Renforcement de la Législation sur la Protection de la Faune Sauvage en Guinée : Actions et Perspectives du Département Juridique.**

- **L'année 2024** a été marquée par des actions significatives du département juridique, visant à renforcer la législation sur la protection de la faune sauvage en Guinée. Grâce à une gestion efficace des documents, des analyses approfondies et une sensibilisation proactive des autorités judiciaires, le département a contribué à établir un cadre légal solide pour lutter contre la criminalité faunique. Ces efforts témoignent d'un engagement fort envers la conservation et le développement durable. Les initiatives mises en œuvre durant cette période fournissent une base solide pour poursuivre les efforts de protection des espèces animales menacées et pour promouvoir une culture de respect des lois environnementales dans le pays. Les perspectives pour les années à venir s'annoncent prometteuses, avec une intention de continuer à renforcer la coopération interinstitutionnelle et d'approfondir les analyses juridiques en réponse aux évolutions du contexte environnemental.

6. Formations

Indicateur

Nombre de formations dispenses	**00**
Unités formées	**00**
Nombre de personnes formées	**00**

En 2024, Eagle Guinée n'a effectué aucune formation.

7. Médias

Indicateur

Nombre de pièces médiatiques totales **: 00**			
Pièces télévision	Pièces presse radio	Pièces presse internet	Pièces presse papier
00	**00**	**00**	**00**

- La diffusion des cas de criminalité faunique dans la presse est très importante. En effet cette médiatisation permet une sensibilisation du grand public sur les efforts de lutte et une dissuasion à l'encontre des éventuels trafiquants.
- **En 2024**, aucune opération n'a été réalisée. Sur ce, 00 pièce internet, 00 pièce presse-papier, 00 pièce radio et 00 pièce télé ont été produites.

8. Relations extérieures

Indicateur

Nombre de rencontres		**18**		
Prise de contact pour demande de collaboration/soutien	Suivi de l'accord de collaboration	Ratification de la collaboration	Collaboration Sur affaire/formation en cours	Visio conférence
14	**00**	**00**	**04**	**00**

- **L'année 2024**, **18** rencontres.
- *Dans le* cadre des bonnes relations avec nos Partenaires, du suivi de l'accord de collaboration, EAGLE Guinée a procédé à des rencontres et réunions durant cette période :

- EAGLE Guinée a eu à faire des rencontres dans le cadre de ses accords de collaboration.

1. Le Ministre de l'Environnement et Du Développement Durable
2. Le Procureur Général près la cour d'appel de Conakry
3. Le Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première de Instance de Dixinn
4. Le Chef Interpol ;
5. La Secrétaire Générale du Ministère de la Justice et des droits de l'Homme
6. Le Premier conseiller de l'ambassade des Etats unis
7. Le Responsable du volet économique de l'Ambassade des Etats Unis en République de Guinée
8. Les Avocats Généraux près la cour d'appel de Conakry ;
9. Le chef de cabinet du Ministère de la Justice et des Droits de l'homme ;
10. L'attaché de cabinet du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable ;
11. Le Directeur adjoint du Bureau d'études et du Développement du MEED
12. L'attaché de cabinet du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile
13. L'ambassadeur du Royaume Unis en République de Guinée ;
14. L'ambassadrice de l'Union Européenne en République de Guinée ;
15. Le Directeur de Wild Chimpanzee Foundation (WCF) Guinée ;
16. Le Directeur des douanes Guinéennes
17. Directeur National Adjoint de la Direction Exécutive du Programme de la Réforme de la Justice et de la Coopération
18. Le Substitut du Procureur de la Républiques près du Tribunal de Première Instance de Dixinn

<u>Analyse rapide</u>

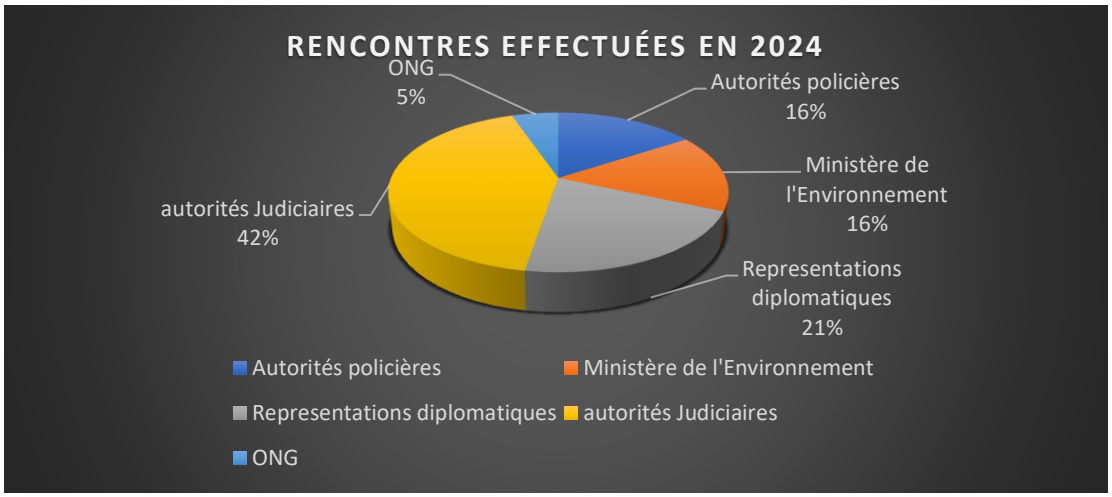

9. Conclusion

À la lumière des développements récents, nous tenons à souligner que **l'année 2024** a constitué un moment charnière dans la mise en œuvre du projet **EAGLE Guinée**, marqué par des rencontres importantes entre les autorités judiciaires et les corps diplomatiques accrédités en République de Guinée. Ces échanges ont été cruciaux pour le renforcement et la redynamisation du projet en particulier en ce qui concerne la vulgarisation de ses axes d'intervention principaux au sein du pays. Cette dynamique a non seulement permis de consolider les bases du projet mais aussi de renforcer les partenariats institutionnels nécessaires.

Sur le plan administratif, les démarches se poursuivent de manière soutenue. **EAGLE Guinée** continue de suivre de près l'évolution des dossiers en cours, notamment en ce qui concerne l'obtention des accords de partenariat avec plusieurs institutions stratégiques. Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, la Direction Générale de la Police Nationale Guinéenne ainsi que la Direction Générale des Douanes sont des acteurs clés avec lesquels **EAGLE Guinée** poursuit les négociations afin de formaliser des collaborations efficaces pour une meilleure mise en œuvre du projet. Ces partenariats permettront de renforcer les capacités nationales dans la lutte contre les crimes environnementaux.

En parallèle, **EAGLE Guinée** se prépare à des opérations d'envergure qui devraient permettre d'apporter des résultats significatifs dans la lutte contre ces fléaux. Ces opérations seront soutenues par des investigations approfondies et des actions de terrain renforcées qui nécessiteront des moyens humains et matériels importants. C'est dans ce cadre que des sessions de recrutement sont en cours afin de renforcer l'équipe opérationnelle du projet avec des profils hautement qualifiés et motivés.